

ADMINISTRATION
— ET —
REDACTION
67 Rue Mondor Tél.: 143
SAINT-HYACINTHE

EN AVANT!

Hebdomadaire de Combat Canadien-Français, Politique et Littéraire

ADMINISTRATION
— ET —
REDACTION
67 Rue Mondor Tél.: 143
SAINT-HYACINTHE

Directeur politique: DAMIEN BOUCHARD

SAINT-HYACINTHE, 3 FEVRIER 1939

Directeur littéraire: CLAUDE-HENRI GRIGNON (Valdombre)

EXPLOITEUR DE LA BIGOTERIE ET DU CHAUVINISME

La réponse de M. Duplessis au discours du chef parlementaire de l'opposition libérale ouvre un jour singulier sur les méthodes du premier ministre acadien de la province de Québec. Elle confirme ce que nous soupçonnions de lui depuis longtemps, à savoir qu'il ne pense pas en homme d'Etat mais en politicien, bien plus, en démagogue.

Dès le début, lui qui sait l'énorme influence du clergé catholique sur le peuple de cette province, il a voulu me faire une saleté en me reprochant comme un crime de n'avoir pas souligné qu'au dernier congrès eucharistique de Québec, nous avions eu pour la première fois un légat papal canadien-français.

Or j'avais signalé au commencement de mon discours le fait du congrès eucharistique. Que je n'aie employé exactement les termes que M. Duplessis, ce dévot notoire, aurait choisis, c'est ce que l'on comprendra facilement et c'est certainement une chose dont on ne peut pas me faire un reproche, mais j'aurais tout de même dit textuellement:

"Tous les véritables amis du bon ordre approuvent cette attitude de la plus haute autorité catholique et font des vœux pour que les principes qu'il défend sur la question de race continuent à nous donner cette paix religieuse qui a permis dans notre pays le grandiose déploiement de foi du récent congrès eucharistique dont il est fait mention dans le début du discours du trône".

Comment se fait-il qu'après avoir entendu ces paroles que j'avais dites textuellement, M. Duplessis ait voulu insinuer que j'avais fait un affront au cardinal Villeneuve et à l'Eglise catholique en ne parlant pas du congrès eucharistique et en ne soulignant pas que le légat papal avait été un Canadien-Français?

Il y a dans l'approche que M. Duplessis a faite de cette question quelque chose de tellement bas qu'on hésite à croire qu'un premier ministre du Canada français puisse s'abaisser pour des fins politiques à de tels petits moyens.

A tout événement, on a été péniblement surpris de cette sortie de M. Duplessis dès le début de son discours-réponse.

Ce qu'il nous a dit par la suite était bien fait pour nous donner à penser que le premier ministre ne s'embarrasse pas de scrupules quand il entreprend de défendre son régime, et n'hésite pas à recourir, le cas échéant, à de bien curieux moyens.

Ce n'est pas l'objet de cet article de répondre à tout ce qu'a dit M. Duplessis, ni même de relever dans son discours les faussetés qui y fourmillent. Je veux seulement prendre note d'une phrase démagogique qu'il a lancée à un moment donné et qui est excessivement injuste pour le gouvernement libéral d'Ottawa, de même qu'elle jette un jour absolument faux sur une question qui est peut-être la plus importante que le peuple canadien aura eu à juger durant toute une décennie.

C'est quand il a dit, d'une voix qu'il voulait venimeuse et qui, dans sa bouche, demeurait onctueuse: "Il me semble que si l'on trouve de l'argent pour les armements, on devrait en trouver pour la province de Québec".

Il a été applaudi pour ces paroles. Il a été applaudi par des gens qui ne se sont pas arrêtés à penser à tout ce qu'il y avait de faux et de dangereux dans cette idée.

C'était là une phrase comme en lancent les démagogues de coins de rues, plus soucieux d'ameuter que de faire réfléchir, une phrase que M. Duplessis lui-même savait injuste mais qu'il n'hésita pas à employer pour se faire un misérable capital politique aux dépens de la stricte vérité.

Le gouvernement fédéral a trouvé de l'argent pour la province de Québec comme il en a trouvé pour toutes les autres provinces du Canada. Il a même voté plus d'argent à notre province qu'ailleurs, car c'est un fait que sous les régimes libéraux à Ottawa, le Québec est toujours plus favorisé que sous les régimes conservateurs. Cela, M. Duplessis le sait mais il ne veut pas l'admettre. Il est bien trop conservateur, il est bien trop partisan des Borden, des Meighen, des Bennett et des Manion pour l'admettre un seul moment.

Que certaines provinces de l'Ouest, comme certains états américains, se soient trouvées aux prises avec une terrible sécheresse et qu'il ait fallu, pour leur venir en aide, leur voter des millions additionnels, c'est là une chose que tout le monde reconnaît et que tout le monde trouve équitable, sauf M. Duplessis qui voudrait faire croire qu'on a volé Québec pour gaver l'Ouest.

PUISSANCE INVISIBLE



Il n'aurait pas été prêt, lui, à aider les provinces de l'Ouest dans leur grand malheur, car il affecte d'être de ces nationalistes intransigeants qui croient que Québec doit tout recevoir de la Confédération mais ne jamais rien donner, en un mot, que notre province a des bénéfices à retirer de la Confédération mais qu'elle ne doit en remplir aucune des obligations.

On parle aujourd'hui d'armements, parce que la guerre est prochaine et que les armements sont nécessaires. M. Duplessis qui connaît l'aversion de nos gens pour la guerre, croit avoir trouvé ici un moyen de le détacher du parti libéral, en déclenchant un mouvement général contre la politique d'armements du gouvernement King.

Cela fait partie du plan d'attaque du parti conservateur de M. Manion: faire du nationalisme à outrance dans le Québec et soulever le peuple de cette province contre le gouvernement libéral d'Ottawa.

Si on réussissait, le peuple de notre province voterait en faveur des candidats avoués ou cachés de M. Manion, mais y gagnerait-on la fin des armements? Au contraire, on y gagnerait des armements triplés et, au bout du compte, la conscription, comme sous le régime conservateur de M. Borden.

Le parti conservateur actuel — ses chefs Meighen, Bennett et Manion l'ont assez dit — est en faveur des armements et trouve que le gouvernement libéral de M. King ne va pas assez loin dans cette direction, qu'il ne vote pas assez d'argent pour préparer le Canada à la prochaine guerre.

Cela, on le dit, on le crie dans toutes les provinces du Canada, sauf dans le Québec où l'on voudrait faire croire aux Canadiens-Français que le parti conservateur est leur protecteur attiré contre la politique d'armements du gouvernement King. Ne l'oublions pas, sous les rouges, on s'armait suivant que le commandera la situation, mais sous les bleus, on s'armait pour défendre tout l'empire britannique et le Canada ne sera plus qu'une colonie dont le gouvernement impérial sera libre de disposer à son gré.

M. Duplessis, de concert avec M. Manion, peut penser qu'il pourra sous peu lancer dans la province de Québec un parti "national" qui fera la lutte aux armements et permettra en même temps de porter au pouvoir le parti conservateur, c'est-à-dire le parti des armements par excellence, mais on le voit venir et l'exemple nationaliste de 1911 est encore trop présent à la mémoire des Canadiens-Français pour leur faire oublier qu'ils n'ont rien à attendre de bon du parti de la conscription.

M. Duplessis a une faculté marquée pour faire dire à ses adversaires des choses qu'ils n'ont pas dites et leur prêter des intentions qu'ils n'ont pas. Il a un talent spécial pour dénaturer le sens de leurs paroles et voler à la défense de gens que personne n'attaque. Il nous dit qu'il défendra l'autonomie de la province jusqu'à son "dernier souffle", quand personne encore ne s'est avisé d'y toucher. On le connaît, c'est un enfonceur de portes ouvertes, mais il n'a pas besoin, en ce faisant, d'élaborer tant de monde.

Damien BOUCHARD.

RECLAUDE ETONNANTE DE M. DUPLESSIS

Le discours du ministre fédéral du Travail, M. Rogers, annonçant une nouvelle répartition du fardeau des allocations de chômage entre Ottawa, les municipalités et les provinces, a été généralement accueilli avec faveur à travers tout le Dominion. Le nouveau programme proposé par M. Rogers, comprend quatre points principaux.

Le pouvoir fédéral absorbera désormais 40 pour cent du coût de l'aide aux nécessiteux; cela signifie une augmentation de dix à quinze pour cent des subsides octroyés par Ottawa pour les secours directs. Cet accroissement des subventions fédérales entraînera une participation de 40 pour cent par les provinces; les municipalités bénéficieront d'un dégrèvement substantiel; leur contribution à l'avenir sera réduite à 20 pour cent des frais d'entretien des sans-travail.

En second lieu, les autorités fédérales sont prêtes à coopérer avec les gouvernements provinciaux désireux de faciliter aux municipalités l'extension de leur programme d'améliorations municipales en vue de remplacer les secours directs par des travaux utiles. Après entente avec les provinces, Ottawa acquittera jusqu'à concurrence de cinquante pour cent du coût de la main-d'œuvre de ces divers projets, à la condition que les autorités locales en fassent autant.

Il devrait résulter de ce nouveau plan un vaste programme de travaux publics subventionné par l'administration fédérale, les autorités provinciales et les municipalités, provoquant bientôt une réduction du nombre des assistés et une recrudescence d'activité pour l'industrie privée.

Ottawa s'apprête ensuite à élargir et à rendre plus avantageux et efficace le plan d'aide à la jeunesse; sa durée sera prolongée pour une période de trois ans. Les gouvernements fédéral et provinciaux, en vertu des crédits votés à l'heure présente, dépensent une somme annuelle de \$3,000,000 pour trouver de l'emploi à la jeunesse et diriger son orientation professionnelle.

Afin d'embaucher les chômeurs célibataires dans les industries agricole et forestière, le gouvernement central a octroyé des crédits pour un plan de conservation des ressources naturelles exécuté conjointement par Ottawa et les provinces.

Le gouvernement King se propose aussi de poursuivre et d'intensifier son propre programme de travaux publics: Subsides à Radio-Canada et aux aéroports, crédits pour la construction de parcs nationaux et de chemins dans les régions minières et touristiques ainsi que pour la route transcontinentale, octrois pour le développement des ports natio-

(Suite en page 2)

LE DISCOURS DE M. ROGERS SUR LE CHOMAGE

Dans un vigoureux réquisitoire qui a produit sur la Chambre une profonde impression, le leader parlementaire de l'opposition libérale a fustigé pendant deux heures que M. Duplessis a dû trouver bien longues, la politique poursuivie par le régime de l'Union Nationale depuis son accession au pouvoir. Il a mis en regard les innombrables promesses des prédicateurs du petit catéchisme politique de 1935 avec leurs réalisations dans tous les domaines.

M. Bouchard a soulevé le voile déjà relevé sur les tractations compromettantes de la Dufresne Construction avec le *Devoir* et les autorités provinciales. Ces révélations n'étaient pas de nature à calmer l'humeur massacrante du premier ministre, visiblement obsédé par la présence de M. Leduc dans les rangs de l'opposition.

Aussi, lorsque M. Duplessis s'est levé pour répondre aux attaques du chef libéral, il paraissait réellement agacé. Il a mal débuté, en cherchant, suivant son procédé coutumier et indigne d'un leader de gouvernement, à soulever les préjugés religieux contre M. Bouchard. Mais cette fois le dictateur trifluvien a dû battre en retraite; il avait eu l'audace d'affirmer que le député de Saint-Hyacinthe avait omis dans son discours de rappeler la grande manifestation religieuse du Congrès Eucharistique, alors que le chef de l'opposition venait précisément dans son exposé, de commenter cet événement important. Le premier ministre a voulu se défilier en s'échappant par la tangente, mais une interruption du député de Québec-Centre a achevé de lui faire perdre contenance. Il convient de blâmer sévèrement ces tentatives répétées de vouloir mêler la religion à la politique et qui dénotent de façon caractéristique, le calibre de l'individu ayant recours à des moyens aussi déloyaux.

M. Duplessis a surtout donné la mesure de son manque de sincérité dans une sortie intempestive contre le gouvernement d'Ottawa. Il a posé de nouveau au champion de l'autonomie provinciale et déclaré pour la centième fois qu'il était prêt à mourir pour ses compatriotes.

Le premier ministre a fait allusion aux causeries prononcées par un publiciste de Toronto réclamant la disparition des gouvernements provinciaux, et cherché hypocritement à faire croire que l'administration King-Lapointe s'apprêtait à affamer Québec dans le but de l'assimiler; mais il a oublié de dire que le cabinet fédéral avait refusé à M. McCullagh la permission de se faire entendre aux réseaux de l'Etat. Semblables tactiques de la part d'un homme politique occupant une position aussi responsable que M. Duplessis, méritent d'être sévèrement condamnées. Ce n'est pas en employant des arguments aussi ridicules, que le leader de l'Union Nationale rehaussera son prestige déjà sérieusement compromis par ses propos truculents de Shawinigan.

M. Duplessis n'a pas répondu à la plupart des attaques du leader de l'opposition, se contentant d'élever ses questions par des calembours ou des déclarations patriotiques dignes du ministre de la Colonisation. Il a délibérément dénaturé les faits, en ce qui a trait aux octrois consentis par Ottawa à la province. M. Bouchard en avait profité pour rétablir la vérité en citant des statistiques officielles, et en rappelant fort à propos que le gouvernement central avait dépensé en 1937, la somme de \$3,194,743 pour la construction du chemin de fer Senneterre-Rouyn; les subsides fédéraux à ces fins s'élevaient à \$5,940,000.

Notons en passant que l'aide à la jeunesse n'a pas été mise en oeuvre par Québec; c'est une initiative purement fédérale. Le gouvernement Duplessis a été un des derniers à souscrire à ce projet mis de l'avant par MM. King et Rogers.

Le fait saillant du discours du premier ministre a été sa reculade à l'adresse de son ancien collègue M. Leduc. Pendant plusieurs mois, il a laissé planer des soupçons de toute nature contre l'ancien ministre de la Voirie, pour déclarer simplement en définitive, que c'était sur une question de principes, de chemins droits et de routes sinueuses que le cabinet avait dû démissionner en bloc. Nous commenterons la semaine prochaine le discours retentissant du député de Laval.

Fidèle CACAMBO

RECUDE ETONNANTE DE M. DUPLESSIS
(Suite de la page une)

naux, la disparition graduelle des passages à niveau et l'irrigation des plaines dévastées par la sécheresse, voilà autant d'initiatives fédérales.

Telles sont les grandes lignes de l'offensive déclenchée par l'administration libérale pour combattre le chômage, sans compter l'augmentation des crédits à la Défense Nationale qui aura pour effet de procurer du travail à un grand nombre. Plusieurs commandes importantes seront sous peu accordées par Ottawa à des compagnies canadiennes adonnées à la fabrication des avions et du matériel de guerre.

En outre, le ministre des Finances a déjà mis en opération la loi de réparation des maisons d'habitation, la nouvelle loi du logement, et une mesure destinée à financer certains ouvrages municipaux et l'élimination graduelle des taudis.

Les travaux pour la construction d'une gare centrale dans la métropole ont commencé la semaine dernière. Tout fait donc prévoir pour 1939 une amélioration sensible des affaires au Canada. Grâce aux heureuses initiatives d'une administration libérale, la population peut envisager l'avenir avec optimisme.

Vincent BROUSSEAU

LETTRÉ DE MARTIAL DUCROCHET À SON PÈRE

Québec, le 27 janvier 1938.

Mon cher papa,

Je viens d'abord vous remercier du petit bill de dix qui m'a bien aidé. Comme je suis un supporter de notre sainte Union nationale et que je ne peux pas rien vous cacher, comme je suis pur et très honnête, je m'en vas vous dire que sur le bill de dix j'ai pris un cinq pour aller au club Renaissance. Je me suis assis dans un coin et j'ai commencé à lire le Devoir. Je me sentais pas correct. Ça filait pas à mon goût. Je me suis dit: "Voyons, Martial, vas-tu avoir la grippe asthreuse?" La peur me prend et tout d'un coup je vois une belle annonce de gin dans le Devoir à la page deux. C'était marqué: "Notre favori national". "Prévenez, cassez la grippe". Je me suis dit: "Si ce gin-là est notre favori national, moi, un supporter de la sainte Union nationale, je dois être capable d'en boire, d'autant plus que c'est annoncé dans le Devoir". Tranquillement, je me suis mis à prendre des ponceaux. J'ai quasiment frisé mon cinq piastres. Ça fait rien si j'étais cassé, vu que j'avais cassé ma grippe et je suis sorti du club Renaissance en sifflant, en faisant tourner ma canne. J'ai descendu la Grande Allée et rendu devant le Parlement je me suis arrêté un petit brin. Je pensais: "C'est icitte le salon de la Race. C'est icitte qu'on forge les lois et qu'on forge les hommes. C'est icitte que mon vénéré chef fait éclater sa politique à base de blancheur et de pureté. C'est icitte que parle et agit le maître et sauveur de l'Union nationale, je veux dire de la Race".

Vu que les jolies demoiselles commencent à sortir du Parlement, je me suis en allé parce que, quand je vois des belles filles de même, je viens mal, mal. Je me demande si plus tard, quand je ferai de la politique et quand je serai ministre, je me demande si je garderai toutes ces filles-là à mon service. C'est vrai que c'est pas toutes des reines de Saba, mais d'un autre côté je suis pas un saint Antoine.

J'ai rien qu'à vous dire, son père, que c'a été pas mal chaud à la Chambre cette semaine. Notre chef bien-aimé s'est montré plus fort que jamais. Asthreuse, quand il parle, on dirait toujours qu'il a envie de brailler. Sa voix a des trémolos, des chutes et des rechutes qui nous arrachent le coeur. On voit que c'est un homme sensible, un homme qui pense et qui réfléchit, pis comme ça va pas toujours comme il voudrait dans le Cabinet, il devient triste.

Vous savez que notre vénéré chef aime pas ça: mêler la religion et la politique. C'est vrai que dans son discours il a parlé pas mal longtemps du Congrès eucharistique, mais c'était rien qu'en passant, d'après ce qu'il dit, parce que c'est pas correct de mêler les deux. C'est pas une mauvaise chose, mon cher papa, de rappeler à la Province de temps à autre qu'on est catholique. Notre chef bien-aimé manque rarement l'occasion de nous le faire assavoir. Ça lui est permis à lui parce qu'il est premier-ministre, mais les autres devraient pas en avoir le droit.

Dans tous les cas, le chef de la sainte Union nationale a ben déclaré en Chambre que cette année il fera voter pour le crédit agricole non pas cinq millions de piastres, non pas quinze millions, non vingt-cinq millions, mais trente-cinq millions, son père. Pensez pas que c'est pas une chance pour nous autres. Aussi, je vous demanderais de faire application de suite pour un autre \$3,000 parce que je pense de bloquer encore mes examens cette année et que vous allez avoir besoin de sortir vos bidous. Dites donc à mon oncle Xélophat qu'il a l'idée de bâtir un silo pis de s'acheter une lieuse. Il pourrait emprunter du Crédit agricole \$1500 à \$1800. Ensuite, si vous avez besoin d'argent, il pourrait vous le prêter, lui. Ça fait que de même ça nous fera \$4500. Je vous avertis de suite, mon cher papa, que l'été prochain je voudrais faire un petit voyage sur l'eau. Je voudrais aller faire le tour du Saguenay. Il paraît que c'est ben beau. J'irais là avec ma chère Maximilienne, Hermione et ma tante Belzémire. C'est entendu que ma tante paiera pour sa part et moi pour les autres. C'est vous dire que j'aurai besoin d'au moins \$500. C'est là que le Crédit agricole va nous sauver et vous retiendrez ça sur mon héritage. J'aime mieux prendre mes précautions de bonne heure, mais je sais que vous me refuserez pas de m'instruire. Si je veux faire de la politique plus tard, il faut que je fasse d'abord le tour du Saguenay. Lisez la vie de nos grands hommes et vous allez vous apercevoir qu'ils ont toutes commencées de même. Y en a qu'ils vont retentir à Shawinigan, mais c'est ben mieux de pas toucher à ça.

Y en a, son père, qui vous vous dire que M. Bouchard, le chef de l'Opposition, a fait un bon discours. C'est vrai. Mais y faut savoir que M. Bouchard joue pas franc jeu avec nous



autres par rapport qu'il fait toujours des discours sérieux. Il pose des questions embêtantes. Ça nous achale. On est pas en Chambre pour parler d'affaires, pour parler politique et prendre les intérêts du peuple. Si M. Bouchard continue à nous mettre des bâtons dans les roues, ça va être plate pas pour rire en Chambre et le chef de l'Opposition ferait aussi ben de rester chez eux. J'aime ben mieux un homme comme le docteur Duguay qui fait tout le temps des farces et qui comprend, lui, qu'une Chambre c'est faite pour s'amuser.

Croyez-moi, si vous voulez, son père, mais M. Bouchard est allé jusqu'à inscrire dans le feuilleton de la Chambre des questions comme ça par exemple:

- 1.—Depuis le dernier discours sur le budget, le gouvernement a-t-il emprunté de l'argent?
 - 2.—Quel montant de ces sommes totales empruntées a été employé?
 - 3.—Des soumissions ont-elles été demandées avant qu'aucun de ces emprunts ne fut effectué par le gouvernement?
- Ça a-t'y du bon sens, poser des questions de même? Quoi c'est-que ça sacré, ça, que le gouvernement emprunte 50 ou 100 millions pis de qui on les emprunte. Ça regarde pas M. Bouchard pantoute. Notre vénéré chef est ben libre de faire ce qu'il voudra de l'argent du peuple. L'Opposition va-t'y mener le gouvernement asthreuse? D'ailleurs, mon cher papa, on a pas besoin de s'enlever avec ça. Y a pas de saint danger que notre chef bien-aimé réponde à M. Bouchard. Ça va jammer là.

L'année passée, le chef de l'Opposition, toujours sérieux, et qui se dévoue pour le peuple (ça, je le reconnais) a posé des questions dans ce genre-là, mais notre chef bien-aimé a été assez wise pour pas répondre. Cette session-icitte, ça va être pareil. On a d'autre chose à faire que de parler d'affaires.

La semaine prochaine, je vous dirai un mot de ma tante Belzémire qui est venue me voir à ma chambre. C'est ben effrayant comme elle était décolletée. Ma maîtresse de pension, Mlle Auxiliaire, m'a dit que ça avait pas de bon sens de recevoir à ma chambre une femme de même et qu'elle était pour vous écrire. Je vous avertis de rien faire avant d'avoir reçu ma lettre. Mais le danger dans tout ça, c'est que ma tante crie partout qu'elle est la présidente des Femmes Nationales. Ça va arrêter ou je vas la mettre entre les mains de qui de droit.

De votre fils qui vous aime,

MARTIAL

LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Autour du scandale Natan.— Le scandale Stavisky paraît être de la petite bière auprès de celui-là.

On sait que Bernard Natan réussit, au moyen de combines plus ou moins honnêtes, à devenir acquéreur et unique possesseur des Films Pathé. Une grosse affaire, messieurs, une grosse affaire, quelque chose qui approche du milliard.

Mais voici qu'on vient de l'arrêter ce Natan sous l'accusation d'avoir dilapidé une fortune qui ne lui appartenait pas. Il faut lire à ce sujet **Candidé** des 4 et 11 janvier 1939, lequel hebdo a entrepris de vider le scandale. D'ailleurs, le vaillant journal avait commencé ses attaques dès 1932. La bombe n'a éclaté qu'à l'aube de 1939, soit sept ans plus tard. D'abord, voyons de quoi il s'agit:

"Quand, au mois de février 1929, Bernard Natan devient possesseur du paquet d'actions à vote plural que lui céda M. Charles Pathé, il trouva la société Pathé dans une situation florissante, avec un "actif réalisable" de trois cent douze millions de francs et une "caisse de quatre-vingt-seize millions."

"En cinq ans, il dilapidait toutes ces richesses, plus encore celles qu'il pompa à l'épargne sous la forme d'augmentation de capital

et qu'on peut évaluer, sans crainte d'exagération, à deux cents millions.

312 plus 96 plus 200 égale 608 millions.

"M. Natan avait les dents longues."

Il reste que six cents millions au moins ont disparu. M. Bernard Natan savait bien faire les choses lorsqu'il s'en donnait la peine. Il se trouve maintenant en prison d'ici à ce que les tribunaux procèdent. Pauvre Natan! Qu'a-t-il donc commis de si reprehensible? Laissons parler **Candidé**:

"Quel délit a commis Bernard Natan?"

Gestation frauduleuse, dissipation d'actif.

Comment!

En créant à côté de la société-mère **Pathé-Cinéma** une série de sociétés filiales qui ont absorbé les fameuses disponibilités ou richesses de la société-mère.

C'est ce qu'on a spirituellement appelé le "siphonnage".

Quels autres méfaits ont commis Natan et sa bande?

Ils ont touché des commissions et des pots-de-vin.

De quelle manière?

En utilisant les sociétés filiales un peu comme des vaches à lait.

Exemple.

Natan faisait acheter par la société de gérance une

salle quelconque. A ce moment, entre la société de gérance acheteur et le propriétaire, survenait un "intermédiaire" pourvu d'une "option" en bonne et due forme.

L'intermédiaire levait son option et revendait ensuite sa salle à la société de gérance, après avoir prélevé au passage le plus substantiel des bénéfices.

Lequel bénéfice était ensuite partagé entre l'intermédiaire, qui ne gardait le plus souvent que les miettes du festin, Natan et ceux que Natan avait mis dans la combine."

Mais ce "tsar du cinéma français" avait commis une faute dans sa jeunesse et une faute d'une nature plutôt particulière:

"Bernard Natan avait commis un péché de jeunesse, ou plus exactement il avait figuré dans un film aussi spécial que peu recommandable!"

Plus tard, il offrit une fortune pour rentrer en possession du négatif de ce film... Mais déjà plusieurs copies circulaient en France, et Natan ne put jamais récupérer ce compromettant témoin.

On cite le cas d'un journaliste cinématographique (qui était une revue corporative aujourd'hui disparue), dont Bernard Natan était le commanditaire involontaire.

Ce publiciste détenait, en effet, une copie du film, et chaque mois téléphonait rue Francoeur pour obtenir une page de publicité. Si elle lui était donnée, il se déclarait satisfait, sinon il menaçait Natan d'une projection de ce film.

Bernard Natan, lassé, conduisit un jour son "tapeur", qui organisa aussitôt une séance privée à la chancellerie... et c'est ainsi que fut définitivement refusé à Tanenzaf un ruban rouge pour lequel des ministres avaient pourtant intercédé."

On imagine que le pauvre Natan devait passer des nuits d'angoisses, des jours sombres à se tourmenter. Il se voyait sans cesse dans ce film dans des postures plus ou moins intéressantes. Il aurait ben donné son titre de magnat du film contre le maudit négatif. Quelle vie!

Mais ce Natan ne manquait pas d'imagination. Lorsqu'il avait à causer affaires avec certains personnages de la haute finance ou des basses combines, il se protégeait à l'aide d'un procédé des plus curieux et ce que **Candidé** appelle le "Coup de la bibliothèque". Jugez vous-même:

"Bernard Natan n'avait pas de charme. Il le savait!"

Dans son magnifique bureau de la rue Francoeur, orné d'une bibliothèque plus somptueuse que littéraire, il ne recevait jamais les "gros clients" sans se faire assister de Jean-Simon Cerf.

Le "clubman", pendant que l'affaire se discutait, ne prenait jamais part à la conversation; près de la bibliothèque, il feuilletait quelque roman... et regardait Bernard Natan.

Pour un oeil averti cependant, on aurait pu remarquer que les deux hommes conversaient; un geste de Simon Cerf encourageait Bernard Natan, un livre fermé indiquait à Tanenzaf qu'il avait exagéré... et ainsi, sans une parole, les deux compères s'expliquaient, sur le dos du client, évidemment!"

Voilà bien, certes, l'une des histoires les plus captivantes du siècle, une histoire telle, que Natan lui-même eût été fort en peine de nous en faire voir une semblable au moyen

des films Pathé. Quel beau personnage de roman, de roman policier! Il faut s'entendre.

Candidé, qui veut aller au fond de cette affaire, laquelle passionne aujourd'hui le monde européen tout autant que les promesses de guerre de MM. Mussolini et Hitler, nous apporte de nouvelles révélations sous le titre infiniment spirituel de "Natan, ses pompes et ses oeuvres". Deux exemples vont illustrer en plein le caractère du personnage. D'abord, le bureau du grand financier, magnat du film en Europe:

"Natan occupait, rue Francoeur, un véritable bureau de cinéma américain.

C'était une pièce aux murs entièrement nus, dont la porte s'ouvrait par un système électrique que l'hôte de ces lieux étranges actionnait, sans quitter sa table, en appuyant sur un bouton.

Une ouverture se faisait alors, par un panneau glissant silencieusement sur un autre panneau.

Son visiteur entré, assis en face de lui, le dos tourné à la porte, Natan appuyait de nouveau sur le bouton, et le panneau porte reprenait sa place primitive avec le même silence."

"Au bout d'un moment, si le visiteur se retournait, il s'apercevait avec ahurissement qu'il était enfermé entre quatre murs absolument semblables et hermétiquement clos."

Vous voyez-vous pris dans ce bureau, en face de l'homme d'affaires qui va vous dévorer tout rond? Je connais un propriétaire de journaux à Montréal qui se cache dans un bureau à peu près semblable quoique moins compliqué. Si jamais il découvre de quelle manière était aménagé le bureau de M. Bernard Natan, il va certainement ambitionner d'en avoir un pareil. Poursuivons notre lecture d'un roman à nul autre comparable. Pour ceux maintenant qui raffolent des belles histoires d'aventures et d'amour, **Candidé** va les satisfaire:

"Une première fois, Bernard Natan avait eu grand-peur dans sa vie.

C'était en 1934, au début de l'affaire Stavisky.

Il soufflait alors un vent mauvais pour les escrocs.

Dans le coffre de sa puissante Bugatti, véritable bolide, qu'il conduisait avec la dextérité d'un gangster new-yorkais, Natan avait placé dix millions en billets de banque.

Au jour dit, accompagné d'une maîtresse de rencontre, pauvre fille que la promesse d'un beau voyage avec le roi du film avait ébloui, il fila par la route de Versailles."

Hélas! il n'avait pas franchi les limites du département de Seine-et-Oise, qu'un accident surgissait. Un cycliste renversé, grièvement blessé.

Dans sa course folle, Natan ne s'arrêta point, mais sa compagne, affolée, lui saisissant le bras, criait:

—Arrête! Tu l'as tué!

Dans le geste qu'il fit pour se débarrasser d'elle, Natan donna un malencontreux coup de volant. L'auto alla s'écraser contre un arbre, prit feu. Alors Natan, plein de sang-froid, armé d'une clef anglaise, au milieu des flammes qui jaillissaient, ouvrit le coffre de l'auto, reprit ses billets de banque.

Poursuivi devant le tribunal correctionnel pour délit de fuite, Natan fut condamné à deux ans de prison avec sursis.

Aucun journal ne publia la nouvelle. L'alerte Stavisky était

passée. Natan avait repris la tête de ses "affaires".

Il n'y a pas à dire ce Natan devait mal tourner, si dans sa boutique, on savait bien tourner les films.

Voilà bien une histoire autrement intéressante que toute notre politique provinciale. Si c'est là du jaunisme, comme dit le **Devoir, Candidé**, journal autrement plus sérieux et mieux fait que notre pieux **Devoir** juge que l'affaire Natan doit être mise au grand jour, ne serait-ce que pour nous apprendre que la "vanité natan" pas le nombre des années."

M. Philippe Roy quitte Paris.— Il nous fait plaisir d'entendre dire du bien de l'un des nôtres par les étrangers et surtout par les Français. C'est **Candidé** du 11 janvier dernier qui regrette le départ de M. Philippe Roy et en des termes qui n'ont rien d'équivoque:

"Il a rempli pendant plus de dix ans avec éclat sa mission de ministre du Canada en France.

M. Philippe Roy est le type même du Français canadien, doué d'une intelligence lumineuse, d'un bon sens réfléchi et imprégné de ce parisianisme qui nous le rend doublement cher.

Les réceptions de sa résidence de l'avenue Foch et celles, plus officielles, de la légation, rue François-Ier, resteront des souvenirs précieux à ceux qui furent ses hôtes. Terre canadienne, certes, mais singulièrement française, à ne considérer que le nom d'assonance française des membres de la légation et à les entendre parler notre langue avec cette pureté que bien des Français, dans leur jargon nouveau style, devraient leur envier.

Avant d'être diplomate, M. Roy, originaire de la province de Québec, avec une ascendance normande, fit ses études de médecine. Mais c'est dans l'ouest que se développera sa personnalité, en plein climat britannique. Elu sénateur en 1906 par le gouvernement, contrairement au système électif français, il le reste jusqu'en 1911, époque à laquelle il fut nommé à Paris haut-commissaire du Canada, succédant à M. Fabre."

Voilà certes des éloges bien mérités. On y apprend aussi des détails que peu de journaux de chez nous pourraient nous donner. La France finirait-elle enfin par se pencher sur nous et sur son passé?

DURSOL

ENTRE LA POIRE ET... LES FROMAGES

La bataille vient de commencer à Québec. M. Duplessis s'est tout de suite distingué en frappant en bas de la ceinture. Dans ce genre d'escrime, il est passé maître.

M. Bouchard a prononcé un discours qui le révèle comme l'un des plus brillants orateurs parlementaires encore vus à Québec. Là a stigmatisé à coups d'arguments et de faits irréfutables la misère du gouvernement national.

Le premier-ministre a commencé à râler ses derniers râlements. C'est ce qu'il appelle le triomphe final.

En réponse à M. Bouchard, Duplessis a cru bon de tourner tout en farce et faire des calembours. C'est son fort. Il a parlé des droits droites et des droits croches. Un peu plus loin, il a parlé des routes droites et des routes croches. Di-

Lettrés d'amour, tarif d'amour.— Croyez-moi si vous voulez, mais voici ce que nous apprend la **République**:

"Le ministre vénézuélien des P. T. T. est un homme charmant, si j'en crois mon confrère "La Pie Borgne" du journal "Femmes". Il paraît qu'il vient de prendre cette décision: les lettres d'amoureux ne paieront que demi-tarif, à une condition expresse, c'est qu'elles ne contiennent que des choses aimables. Non seulement elles ne devront traiter que des thèmes anacréontiques et sentimentaux, mais encore les petites querelles, les signes de pique, les soupçons, les reproches, même tendres, devront en être exclus.

Pour bénéficier du demi-tarif, il faudra employer des enveloppes spéciales, roses, comme de juste. Et comme pour les autres correspondances, qui peuvent contenir des valeurs non déclarées ou telle autre contrebande, il y aura des contrôleurs qui ouvriront de temps en temps et au hasard un de ces messages de Cupidon facteur.

S'il y trouve quelque chose qui ne soit pas rigoureusement tendre, affectueux et galant, l'expéditeur — on l'expéditeur — sera frappé d'une amende équivalente à 500 fois l'affranchissement d'une lettre ordinaire. Et zou! Ce sera bien fait."

Voilà au moins un ministre des Postes intelligent. Pourquoi le nôtre, un nouveau qui vient d'entrer en fonction, n'agirait-il pas de même? Ce serait un beau geste de sa part. En effet, la correspondance amoureuse devrait bénéficier d'un tarif spécial. J'irai plus loin: quand la lettre n'est que tendre, sentimentale, une fleur-lette quoi, elle devrait être enfermée dans une enveloppe rose tendre, ce qui indique un tarif de deux sous. Lorsque la lettre est plus brûlante, qu'elle contient des promesses, des regrets, des larmes, on emploiera une enveloppe rouge pâle et 1 timbre d'un sou suffira. Mais quand la lettre sera toute de passion, d'amour véritable, tout en torrent et en orage, que les mots ne cacheront ni la chose, ni les plus troublants secrets, on utilisera une enveloppe de couleur rouge sang et la lettre sera franc de port. On ne devrait pas payer un sou pour exprimer à sa chérie des sentiments qui nous coûtent déjà assez cher.

DURSOL

Quant le premier-ministre parle, il fait voir les airs de sainte Nitouche que prennent des purs tels que les ministres Auger, Paquette, Bilodeau et une douzaine de députés. On dirait franchement qu'ils écoutent le pape en personne.

Notre Maurice est ineffable. Il dit qu'on ne doit pas mêler la religion à la politique et il reproche à M. Bouchard de n'avoir pas parlé, dans son discours, du dernier congrès eucharistique. Le plus drôle, c'est que M. Bouchard avait précédemment fait allusion à ce congrès. Délicieux! ce Maurice! Quelle honnêteté dans le discours!

M. Bouchard a cité longuement dans son discours le nou-

(Suite en page 4)

LA VIE DE L'ESPRIT

LITTÉRATURE CANADIENNE

PROMENADE EN

TERRE LAURENDIENNE (1)

La dictature scolaire

C'est au collège Sainte-Thérèse qu'on expédia Lionel. Et nous son biographe :

"Sainte-Thérèse lui révèle le brouhaha des rentrées, les premiers sons de la cloche qui obtiennent l'automatique mise-en-rang, la station à la chapelle (où tout est bien trop irréal pour qu'on puisse prier), le désordre silencieux du dortoir, sous l'oeil — soupçonneux par principe et bête par devoir d'état — du pion en chef."

Comme vous le voyez, ici encore, le récit a du pitant, de quoi satisfaire le lecteur curieux et avide de connaître, non pas une abstraction, mais l'homme en chair et en os, qui subit l'oppression dégoûtante de ses supérieurs. Il y a déjà trop longtemps que les pères de famille se saignent littéralement afin de donner à leurs enfants la chance de rassasier quelques bribes de culture (on semblait de culture) pour qu'on leur cache certaines vérités, surtout quant à ce qui regarde le nationalisme et l'enseignement de l'histoire. Sait-on — c'est un peu changé, mais un peu — qu'on surveillait étroitement l'enfant qui usait poser des points d'interrogation, l'enfant qui admirait les révolutionnaires de 1837? Il faudra, un jour, vider cette affaire, l'épouser complètement. Un écrivain qui veut parler de l'abbé Groulx avec amour se doit de recourir à la polémiologie, digne curieuse de la fierté. A part quelques petits coups d'épingle, Laurendeau demeure dans l'ordre, le prudent. Peut-être n'a-t-il pas en tête de se délivrer entièrement d'une déformation faite de moquerie antipatriotique (au sens scolastique, si vous voulez) et que ces chers frères et chers abbés savent si bien distiller. Mais il faut le féliciter de son langage qu'en certains endroits on trouvera archaïsés. (On pensera donc les bonzes, sous ces sous-Camille Roy, en recevant ces mots — peu respectables, ces mots épouvantables, volontiers téméraires, indisciplinés, mon père :

"Le directeur du séminaire, brave homme qui devint un bon curé, mais se montrait un maître de discipline brutal, avait une dévotion particulière : la férule..."

Pour ceux qui ont des yeux, "brave (sic) homme qui devint un bon curé" est assez clair. Et cette pointe froide : "le maître qui réussit à déchiffrer le grimoire, fait monter Lionel à sa chambre, passe sur lui sa rage (sic) en lui administrant trente coups d'un fouet dont le cuir était aussi épais que son discernement."

Ca, c'est de la pédagogie! Il y a encore des chers frères et autres éducateurs qui font usage de ce procédé, disons-le, regard et moins que sauvage. Les élèves pouvaient se débiter, une bonne fois... (2)

A me voir rappeler ces faits, les lecteurs feront peut-être cette réflexion : cela n'est pas essentiel à l'étude de Laurendeau. Qu'on me permette une observation ou parenthèse. Je vous livre, incorrectement et sans ordre, je le veux bien, des impressions. Pourquoi ne pas les faire connaître? Et j'ai dit que c'était une promenade. Il faut tout de même vous laisser voir un peu les objets ; non pas filer à toute vitesse, comme un certain essayiste qui, voulant connaître les moeurs des colons, traversait les cantons "sur un train de 70 milles à l'heure". S'il y en a que cela énerve ou fatigue je les renvoie au vieux Cambromme : il a une réponse toute prête!

Oui. Si j'ai piétiné un peu sur place, c'est parce que cette partie inconnue jusqu'ici nous éclaire. D'autant plus que c'est important, au moment où d'ignares et crétiens journalistes, sans coeur et sans vie, viennent bavarder sur Groulx, à l'aide de jugements qu'ils seraient incapables de motiver si on les poussait au pied du mur. Avorton on conards professionnels, ils écrivent sans broncher : l'abbé Groulx ne connaît rien en éducation, c'est uniquement un historien, comme si l'historien était le contraire de l'éducateur. A ces petits ou grands, jeunes ou vieux écrivassiers, la biographie publiée par l'A. C. F. répond éloquentement, et j'ai cru qu'il fallait le signaler. Notre maître politique a payé pour savoir ce que trop des nôtres ne savent pas.

Quant au reste : années de grand séminaire, professorat, à Valleyfield, séjour en Europe, histoire de l'Action française, voilà encore de l'inédit, en majeure partie du moins. C'est intéressant et je vous en recommande la lecture. Sur la conception groulxienne de l'histoire, sur les idées politiques de notre maître, enfin, sur ce qui se lie immédiatement au penseur, Laurendeau n'ajoute rien : la brochure d'Asselin est définitive ou presque. Pas plus qu'il ne pénètre la mystique nationale du doctrinaire de l'état français. Des docteurs en philosophie et en théologie qui n'ont rien du philosophe, n'ont pas encore compris que le nationalisme de l'abbé Groulx est une force spirituelle, une affirmation intégrale de nos valeurs éternelles : c'est le national purifié. Il se trouve encore des pontifes chassieux ayant l'audace, mais une audace perdue, de parler du racisme de Groulx. A ce sujet l'auteur de "L'abbé Groulx" prouve rapidement, mathématiquement, qu'il faut être dangereusement malade pour attribuer cette pensée à celui qui n'a toujours fait que rappeler nos raisons d'être Canadiens français et catholiques. Et j'ajoute : surveillons les Anglais, fils de cette Angletterre, que Bloy appelait "la maquerelle des nations". (3)

Un peu fort !!!

"Je demeure sévère pour le style de l'abbé Groulx, marqué par l'esthétique d'une époque, parce qu'il m'a éloigné de l'historien le jour où je fus curieux de le connaître", il y a un pas que ce monsieur eût mieux fait de ménager. Et remarquez bien : ce n'est pas le dernier Laurendeau qu'on a sommé les "lourdeurs" de "Croisade" etc., mais le petit

bonhomme qui sortait du collège (quoique d'un jeune homme, un jugement peut être parfait, je le sais), portant en lui un petit poison littéraire, peut-être? Quand on pense à Asselin — il faut y revenir, c'est presque un critère — qui, en pleine possession de son talent, aborda l'oeuvre de Groulx, en dit mot publiquement, tout en signalant et corrigeant des erreurs, eh bien! on vient à se demander si le petit Laurendeau ne se prend pas un peu trop au sérieux. Car il est beaucoup plus difficile pour les autres que pour lui-même. "Le jour où je fus curieux", cela veut dire : il y a une huitaine ou une dizaine d'années. S'il relisait aujourd'hui l'édition originale de "Croisade" ou la première série de "Notre maître, le passé", il ne ferait pas que s'éloigner; c'est un cyclone qui l'emporterait. Que le transcendant Laurendeau critique la manière d'écrire de Groulx, c'est très bien, c'est le devoir de l'homme libre. Mais nous pouvons nous passer de son observation, pour le moins pas-de-saison.

Et s'il y a une prose qu'un peu d'air purifierait, c'est bien la sienne : répétitions choquantes (qu'on relise le petit extrait que j'ai cité au début de mon article. Vous voyez que je ne l'ai pas fait exprès, que ce n'est pas voulu. Donc, que serait-ce si on voulait prendre la loupe du puriste???); incises mal venues et mal placées qui cassent la phrase et lui enlèvent tout rythme, amphibologie dans l'emploi des pronoms relatifs; des déconvenues qui se voudraient originales et tombent à plat ventre; bref, il y a des bataillons de fautes de style. Laurendeau ferait bien de verser quelques gouttes de sang dans son encrier. (4) Mais malgré cela, on finit par le lire, et je dirai qu'on y va parfois avec gourmandise. Il faut être juste, la vérité étant comme une récompense de la justice. Pour le prouver, vous me laissez citer ceci où le biographe juge l'écrivain, qu'il a fini par approcher :

"Les meilleurs pages sont d'unes, parfois éclatantes, sincères. Les lignes, par exemple, où il raconte la mort du P. Marquette témoignent d'un réel sens poétique; l'abbé Groulx, lorsqu'il ne versifie pas, à l'imagination lyrique. Souvent il voudra de son culte de l'héroïsme; je lui envie ce don, après un paragraphe lourd de faits ou de statistiques, des formules massives et avares de mots, des petites phrases tassées, musclées, qui sont les sûres confidentes de son esprit avant tout intrépide. L'agressivité de Groulx, ce paysan, qui, comme tous les ouvriers de la glèbe, est parfois chargé de courir aux armes, évoque le pas pesant du fantassin. Plus de claires, plus de grâces en dentelle, plus de tirades à ceux de l'arrière... On perçoit la marche en avant, la seule musique et le seul rythme de ces lourds pas de charge."

Dernier mot

La brochure de Laurendeau est avant tout une simple biographie. (5) A part les pages consacrées à l'enfance, aux études et au professorat, c'est ordinaire, très ordinaire. On me dira qu'on ne peut tout demander à une brochure de 64 pages, je le comprends. Mais il ne s'agit pas de longueur ou de ci ou de ça; je ne fais que dire ce que c'est. Des alibis

ont peur de la violence; c'est surtout la vérité qu'ils craignent, la vérité intégrale qui ne souffre pas de lâchetés. Oui, à lire la brochure de ce monsieur on se croirait devant le portrait d'un homme mort il y a cent ans et qui ne fit que publier des livres. Si l'abbé Groulx est un solitaire, il n'est cependant pas un isolé. De sa vie — que je souhaite longue — et de son oeuvre profonde, des leçons se dégagent qui sont un commandement invincible, un cri formidable et supplicatoire, une prière. Après avoir lu André Laurendeau, celui qui ignorait d'avance l'abbé Groulx, n'en sait guère plus long sur la mystique nationale, sur le nationalisme (en soi) de notre maître politique. Il aura des notions, je le veux bien, il soupçonnera, mais l'essentiel.

La doctrine de notre historien n'est pas une agglomération de recettes destinées à une cuisine politique d'hommes pratiques et rien que pratiques. Pour Groulx, le nationalisme est une valeur spirituelle, pour le moins pas-de-saison.

Mais son écrit est tout de même un témoignage en faveur de l'abbé Groulx et du nationalisme canadien-français. Car Laurendeau n'est plus hanté, je crois, par la crise nationaliste ou internationaliste. C'est un homme intelligent. Chose importante, son travail arrive au moment où s'efféminent autosuccesseurs, écrivassiers de la transcendance supra-transcendantale, viennent prêcher un internationalisme assez obscur et mal déguisé. Chacune des lignes qu'ils écrivent est un défi au bon sens, comme c'est aussi une insulte à la langue, à la vitalité et à la grandeur françaises. Puisqu'ils aiment Peguy, eh bien! qu'ils comprennent une fois pour toutes ces quelques mots : "Parce qu'ils ne sont pas de l'homme ils croient qu'ils sont de Dieu. Parce qu'ils n'aiment personne, ils croient qu'ils aiment Dieu". Leur attitude n'est pas autre chose que du snobisme, et du choix le plus écoeurant.

Il y a vingt ans, il existait dans le Québec une querelle fameuse entre les régionalistes et les soi-disant "exotistes". Que de sottises, que d'insultes, ces derniers n'ont-ils pas lancées à la face des écrivains canadiens qui ambitionnaient de créer une littérature à même le terroir et la vie paysanne. On peut difficilement oublier ce cher Robert Laroque de la Roche de Roquemont qui montrait Blanche Lamontagne et les jupons malodorants des villageoises. Et voici que le Dr Panneton, qui appartient au groupe dit des "exotistes", écrit un roman purement canayen, ce qu'il y a de plus canayen, écrit en canayen, quant aux dialogues. Son livre est l'exaltation même du régionalisme et de la terre canadienne. C'est bien pour dire, héin, qu'on a toujours sa petite vengeance! Les régionalistes peuvent maintenant chanter "Victoire", et le premier de tous, le Dr Panneton.

Tout le monde a bien hâte de voir et de savoir ce que Valdombre va écrire du roman de Ringuet. L'auteur lui-même doit être **very anxious**, quand on sait que Valdombre fut et demeure un fervent régionaliste.

Il faut lire dans **La Nation** du 19 janvier 1930 un article éloquent de M. Marcel Hamel sur Asselin. Chaque fois que l'on parle d'Asselin, c'est toujours nouveau. Voilà bien le signe infaillible de l'immortalité dans la mémoire des hommes.

Imiter, singer, contrefaire, démarquer, calquer, copier, pasticher, piller, plagier, voilà bien des synonymes que nos

bons Canadiens craignent par-dessus tout et n'osent pas employer. C'est vrai. Ils ont peur du mot, mais pas de la chose. C. Q. F. D.

Il existe à Montréal un critique chaouin, tapeur, misérable qui charge 50 cents pour mentionner un livre, une piastre pour dire du bien de ce livre et une piastre et demie pour en écrire une exaltation. Si un auteur, pris de pitié, a la malchance de donner trois piastres au tapeur, il est certain d'être éreinté à tout jamais dans les journaux par celui-là même qu'il vient de secourir. Voilà au moins des moeurs intéressantes!

C'est tout de même extraordinaire que le gros Léon Daudet écrive chaque jour dans l'A. F. des articles invariablement de la même longueur, tandis que dans ses livres, il ne sait plus quand s'arrêter. Il y aurait-il deux Léon Daudet? Certainement.

Si la radio consacrait plus d'heures au théâtre, on finirait peut-être par comprendre la vie.

Comment plagier? Voilà un ouvrage à écrire et qui se vendrait bien. Prenons, par exemple, cette phrase de Sainte-Beuve sur Malherbe : "Le sonnet, la chanson même chez Malherbe ont de la tournure et de la fierté; cela dure peu, la voix chez lui se casse vite, mais le ton est donné." Maintenant, j'ai à parler de Malherbe. Je ne le connais pas du tout, j'ouvre mon Sainte-Beuve, et je fais du démarquage. Voici ce que j'écrirais : "Malherbe a toujours su tourner le sonnet et même la chanson. Et toujours avec fierté. Il est vrai que cela dure peu, que la voix se brise souvent, mais le poète a donné le la". Voilà comment il faut savoir plagier. Je vous dis qu'un écrivain qui publierait le "Manuel du parfait plagiaire" ferait une fortune au pays de Québec.

MASQUE DE VELOURS.

LES COULISSES LITTÉRAIRES

Qui donc pourrait relever les fautes de français, de langue et de grammaire que commettent nos grands hommes, nos écrivains illustres, nos illustres professeurs? Il irait droit au ciel celui-là.

Des génies prétendent que la figure la plus forte en rhétorique, c'est la répétition. Pourquoi, en parlant d'un écrivain médiocre, dit-on qu'il se répète? Mais on sait de quelle répétition il s'agit en rhétorique. Ainsi la littérature est sauvée.

Dans un brillant article paru dans les **Nouvelles Littéraires**, Ringuet (Dr Philippe Panneton) affirme au sujet de la littérature canadienne que Marcel Dugas "est le plus grand de nos prosateurs par la richesse du verbe, etc." L'auteur de "30 Arpents" va tout de même un peu loin. Tout le monde sait que si Dugas possède la richesse du verbe, il n'en a certainement pas la fécondité. Depuis pas trente ans (je ne dis pas "trente arpents") que l'auteur de "Feux de Bengale et Verlaine glorieux" tient une plume, il a réussi à pondre à peu près cinquante pages de pure création et toute son oeuvre tourne autour de ces cinquante pages, s'inspirant du même souffle. Dugas a si bien travaillé les mêmes phrases, torturé les mêmes pensées qu'il est parvenu à ce tour de force extraordinaire de ne plus écrire ni penser du tout. Le Dr Panneton a bien tort, à cause d'une amitié admirable, de porter un jugement faux. C'est triste à dire, mais nos meilleurs écrivains (et Ringuet est un de ceux-là) finissent toujours par se mettre les pieds dans les plats. Pauvre peuple!

Il y a vingt ans, il existait dans le Québec une querelle fameuse entre les régionalistes et les soi-disant "exotistes". Que de sottises, que d'insultes, ces derniers n'ont-ils pas lancées à la face des écrivains canadiens qui ambitionnaient de créer une littérature à même le terroir et la vie paysanne. On peut difficilement oublier ce cher Robert Laroque de la Roche de Roquemont qui montrait Blanche Lamontagne et les jupons malodorants des villageoises. Et voici que le Dr Panneton, qui appartient au groupe dit des "exotistes", écrit un roman purement canayen, ce qu'il y a de plus canayen, écrit en canayen, quant aux dialogues. Son livre est l'exaltation même du régionalisme et de la terre canadienne. C'est bien pour dire, héin, qu'on a toujours sa petite vengeance! Les régionalistes peuvent maintenant chanter "Victoire", et le premier de tous, le Dr Panneton.

Tout le monde a bien hâte de voir et de savoir ce que Valdombre va écrire du roman de Ringuet. L'auteur lui-même doit être **very anxious**, quand on sait que Valdombre fut et demeure un fervent régionaliste.

Il faut lire dans **La Nation** du 19 janvier 1930 un article éloquent de M. Marcel Hamel sur Asselin. Chaque fois que l'on parle d'Asselin, c'est toujours nouveau. Voilà bien le signe infaillible de l'immortalité dans la mémoire des hommes.

Imiter, singer, contrefaire, démarquer, calquer, copier, pasticher, piller, plagier, voilà bien des synonymes que nos

niste, au milieu d'une débauche qui dura plusieurs années, d'aimer d'amour quelques femmes. C'était fatal, comme dans ses pièces. Le coup de foudre de sa vie fut certainement Ida Ferrier, "une petite femme, nous dit le Dr Benassis, un peu boulotte, mais fort gracieuse et douée d'un réel talent." Elle joua dans **Teresa** au théâtre Montmartre. Dumas ne pouvait la voir sans éprouver sur le champ, ou mieux sur la rampe, une émotion grandissante. Une seule solution se présentait : épouser l'affriolante Ida. C'est ce qu'il fit :

"Bref, le 5 février 1840, dans la chapelle de la Chambre des Pairs, le marquis Alexandre Davy de la Pailleterie échangeait avec Ida l'anneau nuptial, devant une assistance choisie, assisté, comme témoins, par Chateaubriand et Roger de Beaulieu. L'auteur d'**Atala** eut, ce jour-là, le mot pour rire : lognant la débordante poitrine de la mariée, "décidément, dit-il à son voisin, tout ce que je bénis tombe..."

Le mot de Chateaubriand est bon. Attendez, Dumas va trouver mieux. Il faut vous dire que l'auteur des **Trois Mousquetaires** qui avait fait tant de cocus dans le monde devait l'être à son tour. C'est

CAIN.

de justice.

Voici Dumas marié : "Les nouveaux époux, tels des tourtereaux, partirent pour l'Italie, et Florence les retint durant deux années. Retournés à Paris, ils s'installèrent rue de Rivoli (dans la même maison, mais pas au même étage); et chacun reprit à peu près sa liberté. Tant et si bien qu'un beau soir, Dumas étant entré se chauffer près de son épouse, trouva celle-ci en conversation criminelle avec Beauvoir, témoin à tout faire. Après une première explication un peu orageuse, tout s'arrangea le mieux du monde et Alexandre, saisissant la main de son partenaire, par dessus l'abdomen d'Ida, conclut spirituellement : "Roger, réconcilions-nous, comme les anciens Romains, sur la place publique!"

Il n'y a pas à dire, on peut être un auteur de gros romans-feuilletons, plaire à tous les concierges, à tous les pompiers, sans compter les policiers et les millions de bourgeois qui peuplent le globe et, en même temps, avoir beaucoup d'esprit.

Ce mot d'Alexandre, c'est la plus belle pièce qu'il ait jamais écrite.

CAIN.

LES BEAUX POÈMES

HIVER

Tel un moine copiste au fond d'un jour roman, J'écris devant mon feu. C'est janvier. Le cadran De Saint-Germain-des-Prés dans sa tour effacée Par la brume a sommé comme une heure passée. Tout est engourdi, eoi, rigoureux et dolent, Et c'est un soir de fin de monde... gris et lent. Le jour ne fut qu'un froid et morne crépuscule. Prisonnier des frimas, je chéris ma cellule; Je pense aux hibernants; à Descartes, reclus Chez un bon Hollandais, à Walter Scott, perclus Mais écrivant dans son château tout blanc de neige; Aux vieux docteur Ibsen, près d'un poêle, en Norvège. Aux poètes du Nord, composant, à Noël, Un conte scintillant d'étoiles et de gel, Et je suis là, songeant dans cette énorme ville A l'hiver d'Hésiode, à l'hiver de Virgile!...

Léo LARGUIER

PROPOS DE L'ENFANT GRAS

Quand donc adieu, Arbi? —

Ne pas partir, c'est mourir un peu. N'est-ce pas, Bennett? C'est bien net. A moins que je ne m'abuse, les journaux, depuis des mois et des mois, nous apprennent que R. B. a acheté, quelque part dans la vieille Albion, un castel. Quand donc le châtelain ira-t-il s'installer dans ses terres? Non que je désire son prompt départ; non que je lui souhaite une pacifique traversée de l'Atlantique; non que je suppose que la "Puissance" du Canada n'éprouve plus pour son ex-premier une néo-faiblesse; non que j'insinue que le marché des allumettes est éteint; mais, comme le peuple commençait à se faire à l'idée de la disparition d'un grand chef, il n'est pas juste que les sauvages de la tribu versent chaque jour des larmes qui, ajoutées à celles déjà pleurées, bientôt se tariront. Cette eau, coulant le long des joues des citoyens, est une affaire d'or pour les marchands de mouchoirs et de chamberlains, et les poètes aussi, en particulier les élégiaques.

Ici et là dans les quotidiens et les hebdoms, on voit le portrait de M. Bennett. Que les traits sont changés! O temps au ras! O mores! Le visage antique et solennel est un masque tragique, celui d'un perdant, d'un partant.

Il nous reste à souhaiter à

l'ancien leader conservateur un voyage libéral.

Un mot sur la tant-pis-rature. — A différentes époques de l'année je consulte une pythonisse. Après avoir interrogé les cartes, les tarots (pas les deux frères, Jérôme et Jean, de l'Académie Française), le marc de café, les feuilles de thé, le venin de quelques serpents, quelques baleines (pas de corset), la moustache à Adolphe, le menton à Musso et le collet à pointes à Biny, je n'en sais pas plus long qu'avant sur mon futur à moi, mais je sais pourquoi la température, désormais, portera le nom de tant-pis-rature. Simple en est l'explication. Vous prenez le chiffre 999 que vous multipliez par 999; vous divisez le résultat par X; vous multipliez par Z et vous soustrayez Y. Vous avez alors une réponse. Non point la réponse, car plusieurs il y a.

On peut accuser les perturbations atmosphériques d'être pour quelque chose dans la cassure du temps. Tandis que dans le Québec on demande du froid et de la neige, les Européens se plaignent des deux qu'ils ont en abondance. Il faudra connaître sur ce point l'opinion des dictateurs. Il faudra qu'ils trouvent un moyen de redonner à l'Amérique du Nord ce qui, de droit, lui revient. Autrement, ce sera la

(Suite en page 4)

LE DISCOURS DE M. BOUCHARC A QUEBEC

TOUTE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE EST ENTACHEE NON SEULEMENT D'AUTOCRATIE ET D'HYPOCRISIE MAIS AUSSI DE SCANDALE. — L'EXPULSION DE M. LEDUC DU CABINET. — LES AFFAIRES DE LA COMPAGNIE DUFRESNE CONSTRUCTION, ETC.

Nous commençons aujourd'hui la publication du texte du discours prononcé à l'Assemblée Législative la semaine dernière par le chef parlementaire de l'opposition libérale, l'hon. T. D. Bouchard, qui parlait sur l'adresse en réponse au discours du Trône. Voici cette pièce de notre directeur politique qui constitue, comme on le sait, un violent réquisitoire contre le gouvernement d'Union Nationale:

Monsieur l'Orateur.

Il m'est bien agréable, au début des quelques remarques que je me propose de faire sur l'Adresse en réponse au discours du Trône, de féliciter en mon nom personnel et au nom de mes collègues de l'Opposition, le proposeur et le secondaire de cette Adresse du talent dont ils ont fait preuve dans les discours qu'ils ont faits pour présenter leur motion à cette honorable Chambre.

LE DÉPUTÉ DE SAINT-LOUIS

Notre nouveau collègue, le député de Saint-Louis, a insisté dans la majeure partie de son discours sur l'esprit de bonne entente qui existe dans cette province entre la majorité canadienne-française et catholique et ceux de la religion à laquelle il appartient. Et il n'a pas manqué de signaler le sentiment du chef de la chrétienté catholique contre le nationalisme outrancier. Tous les véritables amis du bon ordre approuvent cette attitude de la plus haute autorité catholique et font des voeux pour que les principes qu'il défend sur la question de race, continuent à nous donner cette paix religieuse qui a permis dans notre pays la grandiose dépiement de foi du récent congrès eucharistique dont il est fait mention dans le début du discours du Trône. Il est éminemment désirable que ce même esprit finisse par imprégner l'âme de certains chefs de nations européennes, de manière à ce que l'on puisse jouir, sur le vieux continent, des bienfaits de la paix dont nous jouissons ici et qui permettent aux peuples d'accomplir leur destinée sans avoir à s'entre-déchirer les uns les autres pour des différences d'opinion religieuse ou politique comme on le constate aujourd'hui en plusieurs endroits de la vieille Europe.

Le député de Saint-Louis a fait preuve de mesure en étant très sobre de remarques sur l'oeuvre du gouvernement de la majorité actuelle. Il s'est rendu compte qu'il était un homme nouveau et probablement aussi qu'il n'y avait pas lieu pour un homme à l'esprit pondéré de nous débiter les éloges ampoulés et les grandes phrases déclamatoires que nous sommes habitués à entendre dans cette Chambre chez les thuriféraires du parti au pouvoir. Il devait certes au groupe politique qui lui a permis d'être un des successeurs raciques du premier député des Trois-Rivières, Monsieur Hardt, de dire quelques bons mots sur ce que le gouvernement considère comme ses oeuvres capitales, à l'exception naturellement de la loi du cadenas dont il n'a soufflé mot tout comme si le député de Bagot eut pris un droit d'auteur exclusif sur l'éloge qu'il en a fait.

LE DÉPUTÉ DE BAGOT

Cet honorable député, dont j'ai l'honneur d'être le voisin de comté, nous dit que le discours du Trône de cette année est un des messages des plus substantiels que nous ayons eus depuis longtemps. Cette affirmation prouve qu'il n'a pas l'esprit de mesure de son collègue de Saint-Louis; car le discours que le gouvernement a mis dans la bouche de notre distingué Lieutenant-Gouverneur, s'il contient presque autant de mots que les discours précédents du présent gouvernement, ne nous apporte guère d'heureuses nouvelles dans notre vie économique et nous annonce bien peu de réformes de nature à améliorer les conditions de nos classes moyennes et de nos classes pauvres.

Le proposeur de l'Adresse a d'ailleurs été impressionné lui-même par le peu de mesures législatives importantes annoncées par le Discours du Trône, car il a senti le besoin de donner des explications à ce sujet. En effet, il a dit, pour expliquer le manque de substance, immédiatement après avoir déclaré que c'était un message des plus substantiels: "A l'ouverture d'une nouvelle session, ce qui importe, ce n'est pas tant l'énumération des lois qui seront présentées, mais plutôt l'énoncé des principes que le gouvernement entend suivre, l'exposé de sa doctrine et l'orientation générale qu'il veut donner à la province." "Or, continue l'honorable député, "ce qui nous frappe dans ce document, c'est la volonté que manifeste le Cabinet, de compléter l'oeuvre entreprise, de la développer, de la perfectionner."

C'est évidemment en cela que le proposeur a vu de la substance. Si c'est là de la substance, c'est de la substance vaporeuse, étherée. C'est une substance idéale pour ceux, dont le nombre heureusement diminue toujours de jour en jour, qui continuent à se nourrir de promesses non remplies, de périodes déclamatoires, de mots sonores mais vides. Ce sont là les manifestations pratiques de la lutte du bien contre le mal, dont le nouveau gouvernement se serait fait le champion irréductible et dont nous a parlé notre collègue comme étant la fin ultime de l'organisation politique à laquelle il appartient. Ce but est un but bien noble mais ceux qui l'ont poursuivi le plus efficacement, et dans l'ordre privé et dans l'ordre public,

sont loin d'être ceux qui en ont parlé le plus ouvertement et qui s'en sont servis comme d'une bannière pour tromper l'électorat sur leurs véritables sentiments et sur leurs véritables intentions. La parabole du pharisien et du publicain est peut être plus de mise en notre siècle et dans notre province qu'elle ne l'était en Judée il y a quelque deux mille ans.

LES LOIS SOCIALES

Ainsi, l'honorable député de Bagot voudrait nous faire croire que c'est le gouvernement dont il est un des fidèles partisans, qui nous a donné dans la province de Québec nos premières lois sociales. Avant l'avènement de l'Union Nationale, en l'an de grâce 1936, aucune loi concernant le sort des classes populaires n'aurait existé dans cette province. C'est là ce que disent les véridiques historiens dont la double devise était, au cours des dernières élections provinciales, le bien contre le mal, la vérité contre l'erreur.

Le député de Bagot a évidemment oublié que dès 1909 le gouvernement de la province de Québec adoptait une première loi de compensation des accidents du travail pour aider les accidentés et la famille des accidentés de la classe ouvrière et, qu'en adoptant cette loi sociale, le gouvernement du temps se faisait le pionnier de cette législation, puisqu'il était le premier sur le continent à mettre dans ses Statuts une loi de cette nature.

Le député de Bagot, qui est un excellent médecin, a dû pourtant entendre parler de la loi de l'Assistance Publique qu'un gouvernement libéral a placée dans nos Statuts pour venir en aide aux malades indigents et aux hôpitaux de notre province qui devaient, anciennement, les recevoir gratuitement et dont le progrès était paralysé par les sacrifices qu'ils devaient faire pour recevoir et soigner les malades des classes pauvres. C'est cette loi sociale qui a fait contribuer les municipalités au maintien de leurs pauvres et de leurs malades indigents. C'est cette loi sociale qui a forcé celui qui a les moyens de s'amuser ou de se payer des repas au-dessus d'un certain prix, de prendre une partie de l'argent qu'il dépense à ces fins pour l'appliquer à soulager la misère et la maladie des pauvres.

L'honorable député de Bagot a aussi oublié qu'il y a déjà tout près d'un quart de siècle, le parti libéral dans le but de combattre le fléau de l'alcoolisme dans les classes populaires, supprimait la vente privée des boissons alcooliques pour lui substituer la vente par l'état et destinait un million des profits réalisés de cette vente par les pouvoirs publics au maintien de nos hôpitaux et de nos hospices. Et cette loi de pension aux vieillards et aux aveugles dont il attribue la paternité au gouvernement actuel est une loi qui a été mise dans nos Statuts par le gouvernement précédent; et le mécanisme qui a permis aux vieillards de recevoir leur pension quelques mois après l'adoption de la loi a été organisé par un gouvernement libéral.

Je cite ces quelques lois parmi un très grand nombre de lois sociales qui ont été adoptées par des anciens gouvernements, pour bien faire comprendre que le député de Bagot est fort loin de la vérité quand il veut affirmer que les premières lois sociales que nous avons eues dans la province nous ont été données par le gouvernement actuel.

LA PRESSE ET LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Un domaine sur lequel le député de Bagot ne paraît pas être sur un terrain bien connu, c'est celui des relations de la presse avec le gouvernement. Aussi, c'est avec un sourire discret, mais très prononcé des deux côtés de la Chambre, qu'a été accueillie sa déclaration à l'effet que le gouvernement ne dépensait pas les deniers publics pour se rendre les journaux favorables. Une enquête sur les moyens qu'ont employés les amis du gouvernement pour rendre le *Chronicle Telegraph* sympathique à l'Union Nationale, révélerait des dessous très intéressants de la politique provinciale depuis que nous avons une nouvelle administration qui, comme la femme de César, devait être à l'abri de tout soupçon. Une enquête qui nous révélerait comment *Le Devoir*, un de nos journaux purs d'entre les purs, réussit à se faire acquitter, sans déboursier un sou vaillant, une facture de \$21,000.00 par la Dufresne Construction Co., la compagnie ayant le plus reçu de contrats du nouveau gouvernement, nous en ferait connaître long sur les relations de nos prédicateurs de morale, avec le gouvernement qui devait faire cesser l'achat de la presse dans notre province, par nos administrateurs publics. Le député de Bagot, en faisant son affirmation, avait oublié ce qui survint à *L'Action Catholique* aux lendemains du jour où ce journal donnait de la publicité à des faits qui se passèrent dans la ville de Québec et qui étaient de nature à déplaire au nouveau gouvernement.

Celui qui a invité le député de Bagot à proposer l'adresse ne l'a pas évidemment mis complètement au courant des secrets de la machine utilisée pour rendre la presse sympathique à l'administration actuelle; il a oublié de lui faire voir certains ressorts qui font rebondir des leviers qui tapent avec violence sur la nuque des propriétaires des journaux se permettant d'écrire des vérités désagréables aux puissants du jour.

Il n'y a rien d'étonnant que cette affirmation de mon honorable collègue ait au moins laissé sceptiques tous ceux qui, moins avertis, ne l'ont pas accueillie avec un sourire sur les lèvres.

L'AGRICULTURE

Le proposeur de la motion devant la Chambre nous a parlé des grands bienfaits que le nouveau gouvernement a rendus à l'agriculture. Les cultivateurs qui souffrent de la mévente de leurs produits seront

les premiers à s'étonner de cette déclaration; et il serait fort difficile de prouver mathématiquement l'affirmation que la politique du nouveau gouvernement a accru la population rurale de 75,000 personnes, comme l'affirme le discours de mon honorable collègue. Les dispositions sévères que prennent les villes pour empêcher les gens de la campagne d'envahir leurs limites pour grossir démesurément leur budget d'assistance publique, sont une preuve que tout n'est pas encore rose à la campagne, où l'on attend encore la prime de trois cents sur la livre de beurre.

L'AUGMENTATION DE LA DETTE PUBLIQUE

L'orateur qui m'a précédé, parlant de l'accroissement de notre dette, veut essayer de faire croire que le nouveau gouvernement a emprunté exclusivement pour payer les dettes qui auraient été créées par des gouvernements précédents. Il eut mieux valu pour lui de citer des chiffres de ce qu'il a fait de simple affirmation en l'air. Personne ne croira que notre dette ait augmenté d'environ cent millions, sinon plus, tout simplement pour payer les quelques millions de bons du trésor et de comptes payables qui étaient dus lorsque le nouveau gouvernement a pris le pouvoir; et si l'honorable député de Bagot nous eut fait connaître les sommes actuelles dues par le gouvernement sur comptes soustrés, sur bons du trésor, sur comptes payables aux entrepreneurs et aux fournisseurs, il se serait aperçu que le montant dû actuellement de ces diverses sources et non déclaré par le gouvernement est deux ou trois fois plus considérable que celui qui existait au 16 août 1936.

LA LOI ELECTORALE A L'EPREUVE

Le proposeur de l'Adresse a terminé son discours en se gaudissant des victoires que le gouvernement a remportées aux élections complémentaires qui ont eu lieu pendant la vacance parlementaire. Ces élections nous ont permis de faire l'épreuve de la fameuse loi que le gouvernement de l'Union Nationale nous a donnée pour assurer à la province des élections pures et honnêtes.

Jamais a-t-on vu une telle débauche de promesses gouvernementales pour empêcher les électeurs de donner un verdict libre et désintéressé. Dans les comtés ruraux, on a assuré publiquement la confection de routes permanentes, si on élisait un représentant sympathique au gouvernement et on a clairement laissé entendre que, dans le cas contraire, ces travaux ne seraient jamais entrepris. On s'est servi de la loi des pensions de vieillesse, de celle du prêt agricole, pour inspirer aux voteurs la conviction qu'il était dangereux pour eux de voter contre l'administration actuelle.

Dans la métropole, les méthodes mexicaines ont été en usage et la chronique des tribunaux correctionnels nous a rapporté des incidents dignes des plus captivants romans policiers.

Voilà ce que nous a valu la nouvelle loi assurant des élections honnêtes. Le ressentiment des populations ouvrières, devant tous ces excès, s'est fait sentir dans la petite ville industrielle de Magog, où le candidat a été mis dans une minorité considérable et dans Saint-Louis, où le candidat du gouvernement n'a été élu que par quelque 65 voix. Quand l'heure des élections générales aura sonné, ces excès qui peuvent se produire dans une élection partielle, deviendront impossibles en raison de l'ampleur du champ où se fera la lutte et le peuple pourra manifester librement sa volonté. Les élections municipales de la métropole, dans lesquelles presque tous les candidats supportés par le gouvernement ont mordu la poussière, en sont un témoignage éclatant. Voilà une élection générale dans un centre de plus d'un million de population, qui est loin d'assurer les gens de l'Union Nationale que le gouvernement actuel durera presque aussi longtemps que vécut Mathusalem, prophétie dont le député de Bagot décore la péroraison de son discours. Après ces quelques remarques sur les allocutions des deux honorables députés qui m'ont précédé, j'en viens aux grandes lignes du discours du Trône auxquelles je n'ai pas fait allusion jusqu'ici.

(Suite au prochain numéro)

PROMENADE EN TERRE LAURENDIENNE (1)

(Suite de la page 3)

vers les pires catastrophes, ont besoin pour se reconforter de penser à l'autre France demeurée forte, vivace dans la fidélité aux saintes croyances, aux traditions, à la langue de la belle époque. Né aux heures les plus glorieuses de notre histoire, le Canada français les continue. Mais il ne peut les continuer qu'en luttant. Dans ce magnifique effort de défense et de propagande rayonnante, M. l'abbé Groulx s'est montré par ses livres et par sa parole un maître, un apôtre, un phare sur le roc des résistances traditionnelles. L'hommage qui monte vers lui est mieux qu'un mouvement de gratitude: il faut l'interpréter comme un acte de foi. Les Canadiens français croient aux destinées de la France d'outremer; ils ont raison de croire aussi à la renaissance future de la mère-patrie. Si

nos fils se souviennent de ceux qui l'auront préparée, ils n'oublieront pas non plus les hommes, tels que M. l'abbé Groulx, dont l'action efficace démontre possibles, même sous l'oppression de forces hostiles, la permanence et la victoire du génie français".

Vive Groulx! A bas les forces hostiles! (6)

CANDIDE

(1) Au sujet d'un brochure de M. André Laurendeau sur l'abbé Groulx et publiée à L.A. C.F. à Montréal dans la collection de "Nos maîtres de l'heure". Prix: 25 sous. La semaine dernière, nous avons publié la première partie de l'article de Candide. En voici aujourd'hui la fin.

(2) Je veux bien comprendre la pensée de notre collaborateur. Je sais que le fouet n'est pas un agent de la vertu. Mais il arrive que les corrections corporelles soient nécessaires. Il vaut peut-être mieux recevoir le fouet quand on a sept à dix ans plutôt qu'à quarante, de la main même d'un dictateur.

(3) Le mot est dur, Chesterton, Anglais converti, en a prononcé de plus terribles encore à l'endroit de ses compatriotes et de l'Angleterre qu'il connaissait bien. Bloy a le tort d'être Français. Donc... (4) Pas seulement Laurendeau. La plupart des nationalistes, des patriotes d'aujourd'hui qui écrivent et qui parlent n'ont pas de sang dans les veines. Comment pourraient-ils en mettre dans leur encier? Le nationalisme suppose

l'homme à l'état de volcan. (5) Et c'est précisément le grand tort pour M. Laurendeau d'avoir écrit la biographie d'un homme qui vit encore. Que l'abbé Groulx soit un écrivain remarquable, un penseur, un politique sérieux, un historien de première classe, un saint homme, je n'en doute pas un seul instant. Il paraît tout de même extraordinaire qu'on écrive sa biographie de son vivant, qu'on raconte d'infinis détails qui paraissent ridicules et lesquels ne le seraient pas du tout si le héros n'était plus de ce monde. Même il faut attendre quelques années après la mort d'un homme, qui fut un moment de la conscience de son peuple, si on veut écrire quelque chose de convenable sur cet homme. Le recul du temps éclaircit beaucoup d'idées tout en les déformant.

(6) C'est bien beau tout cela. Je n'en songe pas moins à Arthur Buies qui disait: "Dans la province de Québec, on fait de la colonisation à coups de brochure". A lire l'apologie de M. Laurendeau on dirait que l'on exécute un coup de force à coups de brochure. Je doute que le moyen réussisse. Et tant que l'abbé Groulx ne descendra pas dans la rue, le nationalisme ne restera que théorique. C'est peut-être mieux ainsi puisque devant la Révolution, certains nationalistes eux-mêmes mourraient de peur. (NOTES DE VALDON BRE)

PROPOS DE L'ENFANT GRAS (Suite de la page 3)

guerre des pelottes de neige, une guerre à froid. Ski vont faire, voilà le problème à résoudre. Tous, sans distinction de sexe, d'âge, de culture, de culte, de drapeau, de draperie, tous, s'ils le veulent, peuvent s'abstenir de prendre part à ce concours. Les gagnants recevront en prix des glaçons et des glaces...

Du neuf, encore du neuf. — Certains dictionnaires, s'inspirant de celui de l'Académie, disent que ce qui n'est pas neuf est vieux. Oui, c'est vrai d'autant plus que, quand on joue au neuf (extraordinaire jeu de cartes) on vieillit plus vite. On a beau avoir en mains tous les atouts, on a beau essayer toutes sortes de combines, on finit souvent par perdre la partie. C'est pire que le calcul des probabilités, la quatrième dimension, la question des Tchéques et des chèques. J'avais un système avec quoi je gagnais quelquefois des parties mouvementées.

On a tenté de m'en prouver les défauts. Inutilement, car aux cartes, à mon avis, le hasard est le meilleur atout. (1) Quand on a un mauvais jeu, rien à faire, à moins d'être un as. On peut, sur le plan des cartes, transposer un mot de Voltaire: l'atout qu'on veut avoir gâte celui qu'on a. Rien de neuf sous le soleil...

BIBI

(1) Notre Bibi, l'enfant gras, n'est certainement pas fort. Si un joueur de bridge, de coeur ou de neuf ou du jeu que vous voudrez attendait après le hasard, il perdrait presque toujours, encore que Mallarmé ait dit: "Jamais un coup de dés n'abolira le hasard." Tout jeu renferme sa technique et quiconque ne la possède point ne peut pas gagner. Bibi me fait l'impression d'un bon jeune homme et partisan du moindre effort.

ENTRE LA POIRE ET LES... FROMAGES (Suite de la page 2)

veau journal de combat, *L'Attaque*. Ça devait piquer le premier-ministre juste dans le maigre, si, comme de raison, on peut trouver un peu de maigre à ce politicien. Il a failli avoir une attaque d'apoplexie.

Une prime de 50 sous est accordée à toute personne qui peut nous dire si le faux col cassé de Biny Paquette est en caoutchouc, en toile ou en bois.

Nous avons hâte d'entendre Auger nous parler de la misère de ses colons. En même temps, il devrait nous dire un mot de la grandeur (dans le sens de mesure) des lots du parc de Maisonneuve.

C'est curieux, le premier-ministre a déclaré avoir remplacé M. Leduc par M. Carignan parce que ce dernier offre plus de garantie à la province. Il y a quinze mois, M. Duplessis déclarait que M. Leduc est le meilleur ministre de la Voirie, jamais vu depuis la Confédération. Ce Maurice, il dit et se dédit. C'est ben commode, même si c'est pas l'indice d'un génie.

Le gouvernement va voter encore 35 millions pour le crédit agricole. Je te crê, il s'agit d'amasser les votes de campagne, astheure qu'il est battu dans les villes, notre pauvre Maurice. Et qui va payer ces votes? Le peuple. C'est pas nouveau, mais ça marche de même.

Voici que le premier-ministre fait l'éloge des Juifs. De main, si c'est nécessaire, il fera l'éloge des Boches. Il a déjà commencé puisqu'il ne veut pas mettre le cadenas aux ambitions de son ami Adrien Le Carcan.

L'opposition compte dix-neuf membres. M. Duplessis se moque de ce nombre. Qu'il prenne garde. L'opposition, c'est le peuple. Il va s'en rendre compte au printemps.

On est averti. Duplessis fera les prochaines élections provinciales sur le dos du Fédéral et sur la question des armements. Qu'il mesure bien ses paroles, l'avocat des Trois-Rivières. Car tous les députés libéraux et députés conservateurs de l'Ontario ont voté pour les armements. On Hepburn prendra-t-il ses supporters?

On s'amuse à la session. Ce n'est que le commencement. Attendez que Camillien descend à Québec avec son toule de Montréal. C'est là que Duplessis va trouver la soupe chaude. En face de Camillien, il n'aura pas le temps de placer un seul calembour car le maître de Montréal va lui fermer la cale.

Le *Devoir* n'a pas goûté le discours de M. Bouchard. Je vous crois, le chef de l'opposition a mis le public au courant d'une certaine histoire de *Dufresne Construction*.

Le gros petit Louis Dupire nous rendrait service s'il voulait bien nous dire à quelle date il écrivait dans son *Devoir* que la nouvelle politique de la Voirie, que dirigeait dans le temps, l'hon. Leduc était la meilleure jamais vue parce que les grandes routes désormais ne passeraient pas dans les villages. Chose curieuse, le premier-ministre soutenait exactement le contraire l'autre jour en Chambre. Au moins, saudit! tâchez de vous entendre.

Si M. Duplessis veut sauver l'université de Montréal comme il dit, il lui faudra commencer par congédier son ministre Biny, mieux connu sous le nom de *Gaffeur*.

LE CONVIVE DISTRAIT

EN AVANT ! journal paraissant tous les vendredis, est publié et imprimé par l'imprimerie Yamaska, aux numéros 67-69 rue Mondor, Saint-Hyacinthe, Québec. PRIX DE L'ABONNEMENT Dans les villes de 15,000 âmes ou plus: \$1.50 par année. Aux Etats-Unis: \$1.50 — Partout ailleurs au Canada: \$1.00 AU NUMERO: 5 Cents